

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 20 octobre 1950.-

N° 2924/T.P.

Objet:
Commission de logement.-



Monsieur

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire savoir si vous marquez votre accord à ce que la maison occupée actuellement par Monsieur l'Ingénieur Forestier RENIER muté pour Kigali, soit occupée par Monsieur l'Ingénieur GILLET, marié et père de 2 enfants, ou si vous désiriez que la question soit examinée au cours d'une réunion de la Commission de logement.

Veillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Administrateur Chef de Territoire,
I.REISDORFF,

Monsieur
 le Dr Steyaert
 l'Agronome LANGUY
 le Dr Hérin

à ASTRIDA.-